

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 1831

**Artikel:** Nucléaire : le combat de coqs de trois entreprises de service public : le long feuilleton de l'hypocrisie de la politique énergétique qui n'est en définitive qu'une histoire de gros sous  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013918>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mais autogéré par la profession. Il faudra aussi, et ce n'est pas le moindre défi, s'entendre sur les prix négociés par contrat. En commentant la création de l'Interprofession, le président de l'Association de

l'industrie laitière rappelle que le prix du lait devra se rapprocher du niveau de celui de l'Union européenne. Tout reste donc à faire. Mais la guerre ouverte fait place à la négociation dans un cadre

institutionnel précis. Paysans et industriels disposent d'un nombre égal de représentants et chaque décision exigera une majorité qualifiée de chaque groupe. Bref, une solution «à la suisse».

## Nucléaire: le combat de coqs de trois entreprises de service public

*Le long feuilleton de l'hypocrisie de la politique énergétique qui n'est en définitive qu'une histoire de gros sous*

Jean-Daniel Delley (6 juillet 2009)

La bisbille perdue entre les trois grands de l'électricité en Suisse. Chacun d'eux a déposé une requête pour la construction d'une nouvelle centrale nucléaire: à Gösgen pour Alpiq, enfant de la fusion entre EOS et ATEL (juin 2008); à Mühleberg pour les Forces motrices bernoises (FMB), en partenariat avec Axpo ainsi qu'à Beznau pour Axpo, en partenariat avec FMB (décembre 2008)

Or les requérants reconnaissent eux-mêmes que deux, voir une seule centrale suffirait à l'approvisionnement électrique du pays. Mais aucun ne veut renoncer, ce qui va allonger la procédure de plusieurs mois. Dans le meilleur des cas, une éventuelle nouvelle centrale nucléaire ne pourra entrer en

fonction avant 2025-2030.

Selon les électriciens, la pénurie proche nous impose la construction rapide de nouvelles centrales. Pourtant, dans les faits, ils montrent peu d'empressement à se mettre d'accord pour faire démarrer un projet. C'est que le véritable enjeu n'est pas, comme évoqué, la sécurité de l'approvisionnement électrique du pays. Les trois sociétés, actives dans toute l'Europe, cherchent à élargir leur base de production pour dominer le marché helvétique. Dans ce conflit, les FMB devraient logiquement jeter l'éponge à Mühleberg, puisqu'elles sont déjà engagées à Beznau. Mais les Bernois se retrouveraient alors en queue de peloton.

Ces sociétés, détenues

majoritairement par les collectivités publiques, jouent donc un jeu de puissance sans grand rapport avec des missions de services publics. Leur expansion constitue leur objectif prioritaire et la couleur verte dont elles se parent à l'occasion (installations pilotes d'énergies renouvelables notamment) ne doit pas faire illusion. Pour preuve les milliards qu'elles sont prêtes à investir dans le nucléaire pour affermir leur pouvoir, des sommes qui font cruellement défaut aujourd'hui à la promotion des énergies renouvelables. Dans ce contexte, on comprend mieux la frilosité des autorités publiques à l'égard d'un véritable «green deal» (DP 1829).